

Assemblée générale annuelle du 12 mai 2017 de « l'Association pour le français à Clarens » PROCÈS-VERBAL

L'Assemblée générale annuelle 2017 a lieu à 19h à l'APEMS de la Maison de quartier Jaman 8, à Clarens.

Monsieur Samuel Berhanu, président de l'association, préside la séance.

Ordre du jour de l'Assemblée générale

1. Ouverture de l'AG
2. Désignation des scrutateurs
3. Adoption du PV de l'AG annuelle du 29 avril 2016 (*disponible sur le site*)
4. Rapports annuels :
 - Rapport d'activité et de gestion par le comité
 - Présentation du bilan et des comptes annuels
 - Rapport des vérificateurs de comptes
 - Approbation et décharge au comité
5. Budget de l'année scolaire 2017-2018 : brève présentation
6. Élection du comité
7. Fixation des cotisations annuelles
8. Propositions individuelles et divers
9. Clôture de la partie officielle

1. Ouverture de l'AG : Accueil et ordre du jour

Au nom du comité, Monsieur Samuel Berhanu salue les personnes présentes et a le plaisir et l'honneur d'accueillir **Madame Jacqueline Pellet**, Conseillère municipale, qui représente la Municipalité de Montreux et qui dira quelques mots, exceptionnellement en début de séance.

Il explique le déroulement de la soirée, en deux parties : la partie officielle suivie d'un apéritif.

Le président tient à remercier **la Commune** pour son soutien constant, notamment pour les locaux et, ce soir, pour le vin d'honneur. Il remercie aussi la **CoCoSI**, le **Canton de Vaud** et le **BCI** et tous ceux qui ont aidé tout au long de l'année, en particulier **l'équipe de Jaman 8** : Karim, Daphné, Julien, Giovanna, David et leurs stagiaires et apprentis. Un grand merci au fidèle et talentueux photographe, Monsieur **Toma Gajdov**, et, finalement à ceux qui ont préparé cette soirée et les membres présents qui ont apporté leurs spécialités!

L'ordre du jour a été envoyé avec la convocation et peut être suivi sur l'écran. La liste de présence a été signée par tous.

Madame Jacqueline Pellet prend la parole pour féliciter l'association de sa présence active et ses nombreux activités importantes pour faire vivre le tissu associatif à Clarens. Elle assure l'association du soutien de la Municipalité à l'avenir pour la suite des projets actuels et son ouverture à de nouveaux projets visant l'intégration et la cohésion sociale.

2. Désignation des scrutateurs :

Monsieur Berhanu donne la composition de l'assemblée : 34 personnes, dont 33 sont membres et ont un droit de vote. La majorité simple est donc de 17 votes.

Il désigne deux scrutatrices : **Madame Christiane Perrin** et **Madame Anastasia Leimgruber**.

Elles sont acceptées par l'assemblée.

L'assemblée accepte également, à l'unanimité, de ne pas procéder à un décompte précis des voix en cas de majorité nette.

3. Adoption du PV de l'AG annuelle du 29 avril 2016

Le PV de l'AG précédente étant à disposition des membres de l'association sur le site internet, il est proposé de renoncer à sa lecture.

Personne n'en demande la lecture, aucune question n'est posée et le PV est adopté à l'unanimité.

4. Rapports annuels

Les rapports annuels sont présentés successivement, suivi, chaque fois, de la possibilité de poser des questions à l'auteur du rapport. Ensuite, il sera procédé au vote pour approbation en bloc.

1) Rapport d'activité et de gestion par Madame Ann Fasnacht, responsable de formation et coordinatrice, **Mesdames Antigona Mustafa et Sanije Piquerez** pour l'activité Éthno-Couleurs, **Madame Catherine Germond** pour la bibliothèque APN et **Monsieur Bernard Gardiol** pour les ateliers de correspondance.

Notre association réalise **2 projets d'intégration sociale** soutenus par le Canton de Vaud par l'intermédiaire du BCI (Bureau cantonal pour l'Intégration des étrangers et contre le racisme) et la Commune de Montreux :

- **(1) Activités sociales variées « autour du français » (AAF)**
- **(2) « Ateliers de préparation à la naturalisation » (APN)**

Les subventions allouées ne couvrent pas tous les besoins de fonctionnement de l'Association. Nous sommes donc reconnaissant aux membres pour leurs cotisations, leurs dons, et particulièrement pour leur engagement bénévole et leur participation active.

- Les « **activités autour du français** » 2016-2017 ont été présentées rapidement à l'aide de diapositives :

- **2 stands** de pâtisserie, d'information et de rencontre avec la population lors de la fête de fin d'année des écoles au Collège Vinet et la fête villageoise de Clarens.
- **5 « mini-conférences »** : avec Monsieur Karim Boukhaf sur Jaman 8, Madame Nicole Meystre, archiviste communale avec visite guidée des Archives, Madame Béatrice Merk-Mietta sur la communication à Montreux, Madame Geneviève Brunner sur L'Association des Intérêts de Clarens et une mini-conférence spéciale autour du Oud avec le musicien syrien Animar Barjakli, Madame Rouayda Périer et Monsieur Jacques Périer avec la musique et la gastronomie des pays où l'on joue cet instrument.

Ces conférences ont été suivies de notre traditionnel **buffet** participatif international et, une nouveauté, nous avons introduit un « **coin enfants** ».

- 1 « **dimanche-découverte** » : Un vrai **café éthiopien** traditionnel avec images, films et musique d'Éthiopie et Érythrée.
- 7 **ateliers « Cuisine de mon pays »** dans la cuisine de l'école ménagère du Collège Vinet : Pays-Bas, Syrie, Éthiopie / Érythrée, Tunisie, Cambodge, Mexique et Suisse.
- 20 entraînements du groupe de danse et costumes « **Éthno-couleurs** » avec
- 5 **spectacles** : aux 2 fêtes multiculturelles annuelles de l'association, au Festival Montreux Jazz (Young Planet) avec l'aide de l'Animation Jeunesse, à la fête villageoise de Clarens et à une soirée caritative au Collège Rambert
- 2 **fêtes multiculturelles** d'été et d'hiver avec la participation d'Éthno-couleurs (et des assistants du Père Noël!)
- Visites diverses et participation individuelle de membres à la journée des bibliothèques à Montreux, aux événements de la semaine contre le racisme, à l'AG de l'Association des Intérêts de Clarens (dont l'association est membre), etc.

- **Le projet « Ateliers de préparation à la naturalisation »** comporte 3 volets :

- Les ateliers hebdomadaires (groupe de candidats adultes)
- Les activités et visites organisés par l'association
- La **bibliothèque APN** : présentée par Madame Catherine Germond, responsable

- **Autres activités de l'association (hors cadre BCI)**

- 2 cours hebdomadaires de français
- Rencontres régulières du comité
- Travail d'accueil, de coordination, d'organisation d'activités, de préparation de projets, maintien du site internet, relations avec d'autres associations et acteurs locaux
- Préparation et animation de l'AG

Nouvelle activité : les ateliers de correspondance de **Monsieur Bernard Gardiol**

Tous ces événements et activités sont l'occasion de pratiquer le français, de mieux connaître la région, de faire de nombreuses et belles rencontres et de créer des liens et des amitiés.

Madame Ann Fasnacht remercie toutes les personnes qui ont rendu possible, par leur enthousiasme et leur engagement, les activités de l'année et la vie de l'association. Elle tient à remercier en particulier **Madame Solange Oesch** pour la tenue des comptes.

2) Présentation du bilan et des comptes par Madame Irina Gote caissière, au nom du comité, se basant sur les tableaux projetés. L'exercice comptable va du 20.04.2016 au 30.04.2017. Le bénéfice de l'exercice est de CHF 5'373.20.

3) Présentation du rapport des vérificatrices des comptes par Mme Christiane Heiniger

Le rapport est en annexe. **Madame Christiane Heiniger** propose à l'assemblée d'accepter les comptes tels qu'ils sont présentés, d'en donner décharge au caissier et de prendre acte du présent rapport.

Aucun complément d'information n'est demandé sur les différents rapports présentés.

Le président demande à l'assemblée de bien vouloir approuver l'ensemble des rapports, ce qui est fait à l'unanimité.

5. Présentation du budget pour l'année scolaire 2017-2018 par Madame Irina Gote.

Le budget du projet AAF est de CHF 16'690.-

Le budget du projet APN est de CHF 11'350.-

Ils se basent sur les montants alloués par le BCI, à savoir CHF 15'000.- pour le projet AAF et CHF 10'000.- pour le projet APN. L'exédent de charges de ces deux projets sera pris en charge par la trésorerie de l'association.

Il n'y a pas de questions. Les budgets sont approuvés à l'unanimité.

6. Élections complémentaires au Comité

Selon les statuts de l'Association, le comité est élu pour une période de deux ans et la responsable de formation siège au comité. Notre président **Samuel Berhanu**, élu l'année passée, poursuit son mandat.

Au terme de leur mandat, 3 membres quittent le comité : **Mmes Liliane Favre, Stefania La Spada et M. Juan Carlos Navarrete**. Des remerciements leur sont adressés pour leur engagement.

Les autres membres du comité souhaitent rester et se présentent pour un nouveau mandat.

De plus, le Comité a reçu, dans les délais fixés, **3 candidatures** pour compléter l'équipe. Après discussion avec ces personnes, déjà actives et engagées dans l'association, nous vous recommandons de les élire : **Mme Ermira Mazllami, M. Hector Barron et M. Rudolph Thomson**.

Les candidats proposés sont élus en bloc.

Le comité est donc constitué des membres suivants :

Monsieur Samuel Berhanu, président

Madame Irina Gote, caissière

Madame Ann Fasnacht, responsable de formation et de coordination

Monsieur Hector Barron

Monsieur Burk Becker

Madame Cynthia Gunn

Madame Ermira Mazllami

Madame Antigona Mustafa

Madame Sanije Tahiri Piquerez

Monsieur Rudolph Thomson

Les **vérificatrices de comptes** :

Madame Christiane Heiniger qui a assuré cette responsabilité depuis la création de l'association en 2013 (!) se retire. Un grand **merci à Christiane !**

Elle sera remplacée par

Madame Jelena Mitrovic (jusqu'ici 2ème vérificatrice), accompagnée de

Madame Pau Pasquier-Güell sera 2ème vérificatrice

Madame Catherine Germond et **Madame Christiane Perrin**, vérificatrices suppléantes.

Ces personnes sont élues à l'unanimité. Merci d'avance aux vérificatrices.

7. Fixation du montant des cotisations

Le comité propose de garder le montant des cotisations inchangé (CHF 200.- par année scolaire pour les membres actifs qui prennent un cours et CHF 10.- par année civile pour les autres membres qui ne suivent pas de cours).

Proposition acceptée.

8. Propositions individuelles

Aucune proposition n'a été reçue à l'avance et la parole n'est pas demandée.

9. Divers

Prochaines activités (rapidement par Ann)

10. Conclusion

La parole n'étant plus demandée, Monsieur Berhanu remercie l'assemblée de son attention et de sa participation et déclare la partie officielle terminée.

Clarens, le 15 juin 2017

Le président :

Samuel Berhanu

La rédactrice :

Ann Fasnacht